



Résidence La Colombière
 9 route de Brie – 91800 BRUNOY
 Tél. 01 69 39 60 00
colombiere-brunoy@ehpad-sedna.fr

Tarifs applicables à partir du **01/01/2020**

2020 - Tarifs afférents aux prestations Hébergement – Tarif Socle*

* au titre du décret n° 2015-1868, le Tarif Socle comprend les prestations : d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, de blanchissage (hors entretien du linge des résidents) et d'animation de la vie sociale.

Chambres individuelles

Essentielle	89 € / jour	Chambres 1 – 10 – 19
Confort	94 € / jour	Chambres 2 – 7 – 8 -11- 17 – 18 – 27 – 29 – 30 – 31 – 32 – 39 – 40 – 41 – 42 – 43 - 44 – 45 – 46 – 48 – 49 – 50 -51 -52– 53 – 54 -55 – 56 – 61 – 62 – 63 – 64 – 65 – 67 – 68 – 69 –70 – 74-75 – 76 – 81 – 82 – 83 – 84
Privilège	97 € / jour	Chambres 3 – 4 – 9 – 16 – 28 – 47 – 57 – 58 – 59 – 60 – 66 – 71 – 72 – 77 – 78 -79 -8 0
Prestige	99 € / jour	Chambres 5- 6-12 – 12 b – 14 – 20 – 21 – 22 - 23- 24- 26 – 33 – 34 – 35 – 36 – 37 – 38 -73

Tarifs afférents à la Dépendance* - Arrêté du 18/04/2019

GIR 1 et 2	20.88 € / jour
GIR 3 et 4	13.15 € / jour
GIR 5 et 6	5.58 € / jour

* Le tarif dépendance est fixé par arrêté du Conseil Départemental. L'APA (Aide Personnalisée d'Autonomie) est calculée à partir du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. Le GIR 5-6 est toujours à la charge du résident.

Tarifs afférents aux prestations personnelles Hébergement (non compris dans le tarif socle)

Forfait entretien linge personnel	100 € / mois
Forfait « Offre tranquillité »	15 € / mois
Forfait « Offre Intégrale »	19 € / mois

Tarifs afférents aux services optionnels à la carte (non compris dans le tarif socle)

Coiffeur	Voir tarifs affichés
Pédicure	Voir tarifs affichés
Repas Invité au déjeuner	16 € / repas
Repas Invité au dîner	9 € / repas
Supplément repas en chambre pour convenance personnelle	4 € / repas

Réservation et admission

Le dépôt de garantie sera encaissé et restitué à la fin du séjour (dans un délai d'un mois, voir conditions du contrat d'hébergement).

Les tarifs s'entendent toutes taxes comprises, au taux en vigueur.

En cas d'absence de plus de 72 heures pour convenances personnelles	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant aux charges variables à la restauration et à l'hôtellerie 4.75 € TTC
En cas d'absence de plus de 72 heures pour hospitalisation	Minoration du tarif hébergement d'un montant forfaitaire correspondant au forfait journalier soit 20 € TTC dans un service de médecine ou de chirurgie et 15 € TTC dans un service de psychiatrie